



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Vienne

Commune : Mortemart

Autres communes :

R500

Appellation : Ancien couvent des Carmes

Monument(s)

Appellation : Ancien couvent des Carmes

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 26/05/1994

Étendue de la protection : Intérieurs : du portail d'entrée ; du corps de logis, des deux ailes en retour et des deux pavillons corniers ; de l'ancien hôpital. Sol des parcelles (cad. A 370 à 373) : inscription par arrêté du 26 mai 1994

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.